

VILLE DE



LA ROCHE-EN-ARDENNE

La Roche-en-Ardenne, le 23.02.2026

PAUL & PICARD
Notaires associés
Rue des Evêts, 5
6980 LA ROCHE EN ARDENNE

V. réf. : MW/9572

N. réf. : JPD/rg/urb/Notaire.

Dossier traité par : Roland GILLET - Tél. : 084/24.40.31

Coût : 50 €

Chers Notaires,

En réponse à votre demande de renseignements, nous pouvons vous communiquer que les biens cadastrés La Roche-en-Ardenne, 1^{ère} Division, Section D, n° s 202 Z, 204 X, 204 Y et 202 H2 sont situés :

- en zone d'habitat au plan de secteur Marche-La Roche,
- dans le périmètre du « Parc Naturel des Deux Ourthes »,
- en zone d'assainissement collectif au PASH approuvé par AGW le 10.11.2005,
- en bordure d'une voirie publique équipée en eau et en électricité.
- en zone 4 (25 à 35 logements / ha) au schéma de développement communal approuvé le 05.06.2016.

Aucun permis d'urbanisme n'a été délivré depuis le 01.01.1977 et aucune infraction urbanistique n'a été portée à notre connaissance.

Pour les autres points, il peut être répondu « néant ».

Les renseignements ci-avant vous sont fournis à titre indicatif.

Veillez agréer, Chers Notaires, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège

H. Lissoir
Directrice générale ff

JP Dardenne
Bourgmestre